



Conseil d'Administration de l'INRAE

12 mars 2024

Déclaration liminaire de la CGT-INRAE

La CGT-INRAE condamne les propos va-t'en guerre du président de la République sur la scène internationale, et son vocabulaire militariste, centré sur la thématique du « réarmement », dans ses projets de politique intérieure. Internationaliste et pacifiste, la CGT-INRAE réaffirme son combat et son attachement à la paix et au désarmement dans le monde. Plus que jamais, à la lumière du génocide qui se déroule sous nos yeux, nous exigeons un cessez-le-feu immédiat et permanent et l'arrêt des bombardements comme du blocus de Gaza. Le gouvernement Macron doit stopper immédiatement toute fourniture d'ordre militaire, sous quelque forme que ce soit, au gouvernement Netanyahu.

Alors que la France a été condamnée pour son inaction face à l'effondrement de la biodiversité, le gouvernement bat en retraite devant la colère des agriculteurs et revoit en profondeur la conduite du plan "Ecophyto " auquel l'Institut a largement contribué. La nouvelle position affichée, "pas d'interdiction sans solution" va conduire probablement à revenir sur la réduction nécessaire des pesticides au nom d'une efficacité moindre des solutions alternatives. Les agriculteurs et plus généralement tous les travailleuses et travailleurs agricoles sont les premières victimes des maladies professionnelles dues à l'usage de produits chimiques. L'obtention d'un revenu digne de leur travail avec des prix planchers garantis par l'Etat impose de revoir l'organisation actuelle des échanges qui met en concurrence des produits issus de régions du monde où la rémunération du travail et les réglementations environnementales n'ont rien à voir avec celle de la France. L'actuelle réglementation, aussi tatillonne soit elle, ne vise pas la protection de l'environnement, ni le bien être des agriculteurs, elle doit être revue pour plus de protection sociale, sanitaire, environnementale et écologique à tous les niveaux internationaux, européen et national. La CGT-INRAE se prononce pour l'annulation des traités de libre-échange mais aussi pour l'interdiction d'entrée sur le territoire des produits, fruits et légumes ou viandes venant de pays de l'Union européenne autorisant les phytosanitaires interdits d'usage pour les agriculteurs en France.

Le gouvernement vient d'amputer d'au moins 10 milliards le budget des services de l'État et annonce des coupes encore plus massives pour satisfaire l'objectif de 3% de déficit budgétaire en 2027. Des centaines de milliards sont attribuées aux entreprises sans contrepartie, les classes sociales les plus riches ne cessent de bénéficier d'exonérations et d'allègements d'impôts, les dividendes versés aux actionnaires explosent et pourtant le gouvernement annonce une année blanche pour la Fonction publique alors que 413 milliards de dépenses militaires sont alloués et sanctuarisés sur les années 2024-2030.

De plus, Thomas Cazenave, ministre des comptes publics, annonce à l'Assemblée Nationale que cette annulation doit être pérenne, et portée à 20 milliards en 2025. On risque d'être largement au-dessus de ce que le budget de l'INRAE peut supporter. Nous craignons pour l'emploi, pour l'appui et pour les programmes de recherche, en particulier pour les actions pilotées par les départements de recherche à partir de leur dotation. Nous nous interrogeons aussi, en voyant diminuer fortement, de -10,5%, les nouveaux plafonds d'autorisation d'emplois pour les fonctionnaires qui passent, en 2024, de 10875 à 9733 ETPT.

Ce conseil d'administration doit aussi approuver la note de service qui améliore la rémunération des personnels contractuels ce dont la CGT ne pourrait que se féliciter. Mais cette note de service se traduit par de fortes disparités suivant la date de signature des CDD. La CGT a toujours revendiqué un salaire égal pour un travail égal, elle ne peut donc voter pour cette mesure, qui de surcroît contient la mise en place de primes au mérite que nous rejetons.

A l'inverse du choix du gouvernement d'imposer des annulations budgétaires, il faut de toute urgence augmenter les salaires des fonctionnaires qui s'érodent année après année du fait de la non indexation du point d'indice sur l'inflation.

C'est pour cette raison que la CGT-INRAE appelle chacune et chacun, le mardi 19 mars, à répondre par la grève et dans les manifestations à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales de la Fonction publique, pour les salaires et l'égalité salariale.

19 MARS

Salaires : dans l'action pour gagner !



Bulletin d'adhésion à retourner à la CGT-INRAE

Porte de Saint-Cyr, RD 10,
78210 Saint-Cyr l'École
ou cgt@inrae.fr



Centre INRAE :

Qualité (M. ou Mme) : NOM :

Prénom : Date de naissance : / /

Corps : Grade :

E-mail :